

Public visé

- Formation destinée aux professionnels du secteur de l'assurance, salariés ou intermédiaires, impliqués dans la relation client, la gestion des contrats et sinistres, les interactions avec des tiers ou la mise en œuvre du dispositif de conformité.

Réf. : APF-CORP-001

Descriptif de la formation

Renforcer la culture d'intégrité dans l'assurance : un parcours anticorruption conçu pour maîtriser les obligations Sapin II, sécuriser les relations avec les tiers et prévenir les risques opérationnels.

Objectifs de la formation

- Connaître l'environnement réglementaire clé de la lutte anticorruption en France, notamment la Loi Sapin 2.
- Comprendre la logique et le fonctionnement d'un dispositif anticorruption conforme et efficace.
- Acquérir les clés pour traduire les exigences de la Loi Sapin II dans les pratiques et le métier au quotidien, contribuant ainsi à la prévention des atteintes à la probité.

Compétences visées

- Comprendre les enjeux et obligations de la Loi Sapin 2
- Comprendre la démarche de cartographie des risques
- Connaître les mécanismes de prévention anticorruption
- Comprendre le fonctionnement du suivi et du contrôle du dispositif
- Assurer la conformité

Public concerné
Tout public

Prérequis
Aucun

Méthode
E-learning

Parcours
Accessible 

Durée
2H

Prix
75 € *

* Exonéré de TVA
(Art.261.4.a du CGI)

Modalités d'évaluation

Une validation des connaissances se fait tout au long de la formation par l'intermédiaire de quiz.

Durée d'accès
au campus de formation
en ligne :
6 mois d'accès



Document remis à l'issue de la formation :

- Une attestation de formation est délivrée à l'apprenant.

Programme de formation

2

La lutte contre la corruption s'impose désormais comme un impératif stratégique pour les acteurs de l'assurance. Au-delà des obligations légales, dont la formation des publics exposés prévue par la Loi Sapin II, c'est toute l'organisation qui doit adopter des réflexes d'intégrité et de transparence. Les situations de corruption ou de trafic d'influence peuvent avoir des conséquences majeures sur la réputation, la solidité financière et la confiance des assurés comme des partenaires.

Ce parcours e-learning accompagne vos collaborateurs dans la compréhension des enjeux et des risques spécifiques à votre secteur. Il clarifie les fondamentaux : ce qu'est la corruption, à qui s'applique la Loi Sapin II, quels sont les pouvoirs des autorités de contrôle et les sanctions encourues. Les apprenants découvrent ensuite la logique d'une cartographie des risques, étape essentielle pour identifier les zones de vulnérabilité au sein d'un assureur et structurer un dispositif solide.

La formation présente également les mécanismes clés de prévention attendus : code de conduite, dispositif d'alerte interne, évaluation des tiers — notamment intermédiaires et prestataires —, formation continue et régime disciplinaire. Enfin, elle met en lumière le rôle du suivi et du contrôle interne dans la pérennité du dispositif.

Conçue pour les non-initiés comme pour les fonctions métiers, cette formation pose les bases d'un programme anti-corruption efficace, adaptable et aligné avec les exigences du secteur de l'assurance.

Détails de la formation

Capsule 1 : Généralités sur la Loi Sapin II



Cette capsule d'introduction vise à présenter le contexte, les enjeux majeurs de la corruption et du trafic d'influence, le champ d'application de la Loi Sapin II, et la nature des obligations qu'elle impose aux entreprises assujetties.

L'apprenant acquerra les connaissances pour :

- Définir la corruption et le trafic d'influence et comprendre leurs conséquences.
- Identifier les entreprises et entités concernées par les obligations de la Loi Sapin II.
- Saisir le rôle et les pouvoirs des autorités de contrôle (notamment l'AFA) et les sanctions encourues en cas de manquement.

Capsule 2 : La cartographie des risques



Cette capsule explore en détail la cartographie des risques d'atteintes à la probité, pierre angulaire du dispositif anticorruption. Elle permet de comprendre que c'est sur son fondement que sont définies toutes les autres mesures de prévention et de détection.

L'apprenant acquerra les connaissances pour :

- Comprendre l'importance cruciale de la cartographie des risques dans un dispositif anticorruption.
- Distinguer et évaluer les notions de « risque brut » (potentiel) et de « risque net » (résiduel).
- Appréhender la méthodologie d'établissement d'une cartographie (identification, évaluation, hiérarchisation, prise en compte des facteurs aggravants et des mesures de maîtrise).
- Saisir les exigences de complétude, de formalisation, d'évolutivité et de validation de la cartographie.

Capsule 3 : Les mécanismes de prévention des risques



Cette capsule porte sur les mécanismes de prévention des risques, en présentant les piliers de la Loi Sapin 2 qui visent directement à empêcher que des actes de corruption ou de trafic d'influence ne se produisent.

L'apprenant acquerra les connaissances sur les mécanismes suivants :

- Code de conduite.
- Dispositif d'alerte interne.
- Procédures d'évaluation des tiers.
- Dispositif de formation.
- Régime disciplinaire.

Capsule 4 : Le suivi et le contrôle du dispositif



Cette capsule se concentre sur le suivi et le contrôle du dispositif, en présentant les piliers de la Loi Sapin 2 qui assurent que l'ensemble du programme anticorruption est non seulement conforme, mais aussi efficace sur la durée, dans une logique d'amélioration continue.

L'apprenant acquerra les connaissances pour :

- Décrire les objectifs et les modalités des contrôles comptables, internes et externes.
- Comprendre la finalité et le fonctionnement d'un dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre.
- Distinguer les différents niveaux de contrôles (premier, deuxième et troisième niveaux ou audit interne) et leur rôle dans l'évaluation globale du dispositif.

Capsule 5 : Quiz



Questions portant sur l'entièreté du contenu de la série de capsules.

Déroulement de la formation et méthodes pédagogiques

Nos formations E-learning permettent un apprentissage efficace et accessible à tous.

Elles sont composées de modules interactifs, animés et pédagogiques, avec :

- Des dessins animés immersifs ;
- Des apports de connaissances graphiques et animés ;
- Des exercices d'ancrage tout au long des séquences ;
- Chaque capsule se termine par un quiz qui permet d'évaluer les connaissances et d'obtenir un score final.

Supports d'apprentissage

- Carnet de prise de notes.
- Fiche de synthèse.

Vos référents

Tutorat et accompagnement

Durant toute votre formation, babylon.fr reste à votre service pour toute question pédagogique. En cas de problème technique, ou pour toute question, notre support en ligne est là pour vous apporter de l'aide (support@babylon.fr).

Un spécialiste métier pourra être interrogé à tout moment au cours de votre formation. En cas de difficulté de formation, vous ne vous retrouvez pas seul.

Contact

Pédagogique et administratif : Léa PAULINE - lea.pauline@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Technique : Lionel PARENT - lionel.parent@babylon.fr / +33 4 79 25 94 96

Environnement technique

Pour démarrer dans de bonnes conditions, il vous faut :

- ▶ Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec un navigateur à jour (Google Chrome, Edge, Firefox ou Safari selon l'appareil utilisé).
- ▶ Maîtriser l'usage des logiciels d'accessibilité le cas échéant (NVDA, JAWS, VoiceOver ou TalkBack selon l'appareil utilisé).
- ▶ Avoir une certaine aisance avec un ordinateur et savoir utiliser au minimum les principales applications courantes (messagerie, navigateur web, bureautique, PDF...).
- ▶ Savoir utiliser internet et avoir un accès avec une connexion haut débit.

Accessibilité



Nous sommes engagés dans un processus d'amélioration de l'accessibilité de nos modules de formation en nous appuyant sur les plus hauts standards actuels.

En plus des sous-titres déjà en option dans la version standard, la navigation est pensée pour les utilisateurs de lecteur d'écran et pour les personnes n'utilisant que le clavier (exercices adaptés...).

La fiche de synthèse de fin de module est structurée pour répondre aux normes d'accessibilité.

Financement et prise en charge de la formation par votre OPCO.

En tant qu'organisme certifié Qualiopi, votre formation chez Babylon.fr peut être prise en charge par un opérateur de compétences (OPCO).

Après avoir identifié l'OPCO dont vous dépendez, renvoyez-lui le devis signé et le programme de votre formation, accompagné de la demande de prise en charge financière que l'on vous fournit.

Vous n'avez plus qu'à attendre l'avis de validation de votre OPCO sous forme de convention de prise en charge à signer.

En fin de formation nous vous transmettons les documents attendus par l'organisme de prise en charge (attestation d'assiduité, relevé de connexion, facture acquittée...) qui vous permettront de finaliser votre demande de remboursement.

Démarrage des sessions de formation

Les entrées en formation se font à tout moment.

Modalité de suivi et fonctionnement du campus

Chaque apprenant possède un identifiant unique et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation. Toutes les actions de formation en ligne font l'objet d'un relevé de connexion.

Un suivi de formation régulier est effectué par nos soins. Un outil de suivi permet le cas échéant à un tuteur, de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.

Modalités d'inscription

Vous pouvez vous inscrire directement sur notre site, sur la page de la formation, en remplissant le formulaire d'inscription que vous trouverez en cliquant sur le bouton « je suis intéressé.e ».

Nos conseillers sont à votre disposition
pour construire votre projet.

Conseillez-moi

formation@babylon.fr
04 79 25 94 96
(Appel non-surtaxé)

